

## Le Club de la presse de Guyane inquiet du non-respect de la convention nationale des journalistes à La Semaine Guyanaise

Le Club de la presse de Guyane s'inquiète vivement de la situation des journalistes de La Semaine Guyanaise au regard du non respect du droit du travail et de la Convention collective nationale des journalistes.

En effet, **deux journalistes**, Frédéric Farine et Jérôme Vallette, sont **en arrêt de travail** et **ne perçoivent pas leurs salaires depuis plusieurs mois** contrairement aux dispositions du code du travail et de la Convention collective nationale des journalistes. Celles-ci imposent un maintien intégral de la rémunération en cas d'arrêt de travail.

Le Club de la presse de Guyane rappelle aux dirigeants de La Semaine Guyanaise, dont le **directeur de la publication Alain Chaumet est président du Medef Guyane** et par ailleurs adhérent du Syndicat national des publications régionales (SNPR), qu'ils ne peuvent ignorer une convention collective qui s'applique à tous les journalistes professionnels.

Par conséquent, le Club de la presse sollicite, sans délai, une audience auprès des dirigeants de la Semaine Guyanaise afin qu'ils expliquent ces manquements conventionnels.

Par ailleurs, **d'autres manquements** à la Convention collective nationale des journalistes ont été relevés **dans d'autres médias de Guyane** (retards de salaires, non-déclaration des cotisations sociales, modes de paiement inadaptés, droits sociaux non respectés...).

Le Club de la presse, soucieux de l'indépendance et de la dignité des journalistes, invite l'ensemble des patrons de presse de Guyane, ainsi que les syndicats, les représentants de salariés, les partenaires sociaux à se rencontrer le plus tôt possible en vue d'une table ronde sur ces questions sociales.

Pour rappel, un conflit éditorial a opposé, en janvier 2013, les journalistes de la rédaction et la direction de la publication concernant la **censure d'un dossier d'investigation** sur une mine d'or en Guyane. Après deux semaines de mobilisation, la rédaction a obtenu la diffusion de cette enquête que la direction avait censurée sans la lire. Dans le même temps, la direction de la Semaine Guyanaise a pris des **mesures disciplinaires** à l'encontre du journaliste auteur de l'enquête, Frédéric Farine, et de son rédacteur en chef Jérôme Vallette.

Le Club de la presse rappelle que la liberté d'information passe par le respect et l'indépendance des journalistes. Cette indépendance ne peut pas se départir de conditions de travail dignes et respectueuses du droit du travail.

Le Club de la presse de Guyane, membre de l'Union des clubs de la presse de France et francophones (UCP2F), s'engage au quotidien pour la défense de la liberté de la presse et des journalistes.